

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination du secrétaire du Conseil académique de l'Université de Mons-Hainaut**

**A.Gt 11-10-2001**

**M.B. 22-01-2002**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, notamment l'article 12 modifié par la loi du 6 juillet 1964;

Vu l'arrêté royal du 23 octobre 1967 portant règlement général des universités et des centres universitaires de l'Etat, notamment les articles 19 et 27;

Vu la liste présentée par le Conseil académique de l'Université de Mons-Hainaut et sa séance du 7 juin 2001,

Arrête :

**Article unique.** - M. Bernard Harmegnies, professeur ordinaire au Centre interfacultaire des sciences humaines de l'Université de Mons-Hainaut, est nommé secrétaire du Conseil académique de ladite université pour l'année académique 2001-2002.

